

## Découvrez un métier en une minute

Le programme court « Beau Travail ! », vu à la télévision, présente des témoignages de salariés sur la profession qu'ils exercent. 115 épisodes mettent en lumière des métiers en tension, c'est à dire qui embauchent mais

peinent à trouver des candidats. Sur le site [www.beautravail.org](http://www.beautravail.org), découvrez en une minute les qualités requises pour exercer le métier qui vous intéresse et les formations en alternance pour y accéder.

### « J'aime les chiffres et les faire parler »

Rémi, 25 ans, data scientist

#### ■ Le job

Je travaille au sein du service marketing d'une assurance. Mon rôle est d'analyser et de trier des millions de données afin de mieux connaître les clients et leurs attentes. En traitant ces éléments, on aide les services en interne à prendre des décisions ou à créer de nouveaux produits d'assurance.

#### ■ Les qualités

Etre rigoureux, maîtriser les logiciels de statistiques, avoir une bonne connaissance des besoins de l'entreprise. J'aime les chiffres et surtout les faire parler. Et puis la maîtrise du big data c'est l'avenir. Evidemment si vous êtes allergique aux chiffres et à leur interprétation, ça risque d'être un peu compliqué.

#### ■ Le parcours

J'ai obtenu un master en mathématiques, puis suivi une spécialisation en statistiques. Je termine actuellement ma formation en apprentissage à l'ISUP, Institut de statistiques de l'université de Paris. Cet emploi/métier est accessible avec un Master (M1, Master professionnel, grandes écoles, ...) en statistique, analyse de données, Mar-



(DR.)

keting, informatique ... ou une expérience professionnelle dans le secteur complétée par une formation continue. La pratique de l'anglais peut être requise.

#### ■ Le salaire

Environ 3000 euros brut en début de carrière.

#### ■ Les perspectives

Les sociétés d'assurance recherchent environ 250 chargés d'étude dans le marketing, l'actuariat et les statistiques chaque année.

### « Etre capable d'analyser les besoins de ses interlocuteurs »

Olivier, 40 ans, conseiller en assurance et gestion du patrimoine

#### ■ Le job

Mon métier revêt à la fois une dimension conseil et commerciale. Je conseille mes clients sur les questions de retraite, de prévoyance, d'assurance maladie ou leur épargne et je leur propose les produits qui sont les mieux adaptés à leur situation et à leurs besoins.

#### ■ Les qualités

Il faut être autonome et organisé pour gérer ses prospects et l'ensemble de son portefeuille client. Et surtout, à l'écoute et capable d'analyser les besoins de ses interlocuteurs.

#### ■ Le parcours

J'ai un Bac +5 en management commercial et j'ai été formé par mon entreprise.



(DR.)

#### ■ Le salaire

Environ 2600 euros brut en début de carrière

#### ■ Les perspectives

Environ 3250 conseillers assurance et gestion de patrimoine sont recrutés chaque année.

## LE RENDEZ-VOUS START-UP

En partenariat avec



# Assurance collaborative : Inspeer s'occupe de tout

Inspeer est un service innovant destiné à réduire ses coûts sans changer de contrat : l'assurance 2.0 est née. Simple, utile et solidaire !

Le délice s'est produit après un événement banal. « On a loué une voiture avec des amis et on se demandait quelle option d'assurance choisir. Le montant variait en fonction de la franchise. Comme on était cinq, on a pris la plus élevée et on s'est dit que si on avait un sinistre, on se partagerait la somme. Mais seul, cela aurait été impossible », se remémore Louis de Broglie, ancien conseil en actuariat de 33 ans.

La franchise d'assurance, somme qui reste à la charge de l'assuré en cas de sinistre, peut représenter plusieurs centaines d'euros que ce soit sur les contrats habitation, auto ou moto. Louis se pose alors la question : « Pourquoi ne pas avoir cette possibilité à tout moment ? » Rejoint par Emmanuelle Mury, diplômée du MBA de l'IE Business School et issue du milieu de l'assurance-crédit,

ils lancent Inspeer, le premier site français adaptant l'économie collaborative à l'assurance. Il permet de mutualiser ses franchises d'assurance dommage avec ses proches et ce sans changer de contrat. Sur le principe, l'utilisateur leur demande de contribuer à sa franchise lorsqu'il aura un sinistre, et comme Inspeer s'appuie sur la réciprocité, il s'engage à contribuer à la leur de manière équivalente quand eux-mêmes auront un problème.

### Aucune démarche auprès de son assureur

Le système est très facile d'utilisation et ne nécessite aucune démarche auprès de son assureur. L'utilisateur choisit les personnes avec qui il souhaite « mutualiser » sa franchise, et pour

chacune d'entre elles, il fixe un montant de participation réciproque.

Lors d'un sinistre, il le déclare à son assureur puis charge le justificatif sur le site. Inspeer s'occupe ensuite de la collecte auprès de ses partenaires et il n'a plus qu'à récupérer ses fonds.

Les assurés peuvent ainsi se couvrir dès le premier euro en s'appuyant sur une communauté responsable et solidaire. Autre bénéfice clé, ils peuvent baisser leurs coûts d'assurance auprès des assureurs en faisant augmenter leur franchise. Pour certains, cela pourrait même permettre de souscrire à de l'assurance dommage, assurance hors de leur budget jusqu'à présent.

Inspeer a été finaliste des Grands Prix de l'Innovation de Paris en 2014. Des partenariats avec des grands acteurs du domaine de l'assurance sont en cours.

[www.inspeer.me](http://www.inspeer.me)

**PAT**  
Plant Advanced Technologies

## INVESTISSEZ

DANS LES PLANTES DE HAUTE TECHNOLOGIE

Plant Advanced Technologies révèle, développe et produit des biomolécules rares pour la cosmétique (anti-âge), la chimie verte et la pharmacie (anti-alzheimer, anti-inflammatoire).

**DEVENEZ ACTIONNAIRE DE PAT**  
Souscrivez jusqu'au 31 mars 2015

**INTRODUCTION EN BOURSE**  
[www.bourse.plantadvanced.com](http://www.bourse.plantadvanced.com)

Des exemplaires du Prospectus visé le 10 mars 2015 sous le n° 15-082, par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) composé du Document de base enregistré le 25 février 2015 sous le n°15-007 et de la note d'opération (incluant le résumé) est disponible sans frais et sur simple demande auprès de PAT (13, Rue du Bois de la Champelle - 54500 Vandœuvre-lès-Nancy) ainsi que sur les sites Internet de la société ([www.plantadvanced.com](http://www.plantadvanced.com) et [www.bourse.plantadvanced.com](http://www.bourse.plantadvanced.com)), de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et d'ARKEON Finance ([www.arkeonfinance.fr](http://www.arkeonfinance.fr)). Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de base et au chapitre 2 « Facteurs de risque liés à l'offre » de la note d'opération.



\* Dans la limite du plafond mentionné dans la note d'opération paragraphes 2.8 et 4.15.